

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
COMITE SYNDICAL du 17 septembre 2020**

REÇU LE

DELIBERATION N°15/2020

24 SEP. 2020

Sous-préfecture de Langon
Gironde

Objet : Composition du Comité de Programmation Leader – collège public

L'an deux mille vingt, le dix-sept septembre à dix-sept heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 9 septembre 2020

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France	✕	BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean	✕	DELBARY	Aline	
MAULUN	Frédéric	✕	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	✕	LAPUYADE	Arlette	
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	✕	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel		BONNIER	Patrick	✕
LHOMET	Sylvie	✕	ZIMMERLICH	Julia	
LURTON	Thierry	✕	CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
QUENNEHEN	Vincent	✕	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José	✕	YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	✕
FAVRE	Emmanuelle	✕	KOUTCHOUK	Harrag	✕
COTSAS	Pierre	✕	SEVAL	Pierre	✕
BAGOLLE	Céline	✕	AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	✕	ROUGIER	Frédéric	✕
HARRIS	Anne	✕	SCHOMAECKER	Denise	✕
ZEFEL	Nathalie	✕	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline	✕	CHAZALLET	Patrice	✕
MARTRET	Marion		DELPONT	André	
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain	✕	MONNERIE	François	✕
PAGÈS	Bernard	✕	LAFON	Maryvonne	✕
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette	✕	BARTHET-BARATEIG	Romain	
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 28

Délégués excusés en cours de séance : 0 (nom – heure de départ)

Délégués représentés : 2 pouvoirs

de Alain BOIZARD à Bernard PAGÈS

de Luc MOREAU à Emmanuelle FAVRE

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir - heure)

Christian PERON, Président du Comité de Programmation Leader présente le Programme Leader 2014-2020, les grandes lignes de son fonctionnement, ses enjeux pour le Cœur Entre-deux-Mers.

Le Comité de Programmation a validé la répartition de ses représentants de la manière suivante :

Collège public	Collège privé (pour mémoire)
-1 binôme par Communauté de communes (soit 5 binômes) -1 binôme SCOTs -3 binômes représentant le Pôle Territorial = 9 binômes votants	-1 binôme / thématique défini dans le projet de territoire « Ambition 2020 » (soit 9) -1 binôme /objectif Leader (soit 4) = 13 « binômes votants »
Conditions : - être délégué (titulaire ou suppléant) au Pôle Territorial	Conditions : - avoir des responsabilités entrepreneuriales, associatives ou être « citoyen engagé » dans la thématique - ne pas être élu - habiter sur le Cœur Entre-deux-Mers

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la composition du collège public telle que mentionnée dans le tableau ci-dessous :

	Titulaires	Suppléants
3 binômes désignés pour représenter le Pôle		
Binôme 1	Alain MONGET	Frédéric ROUGIER
Binôme 2	Luc MOREAU	Laëtitia DA COSTA
Binôme 3	Aline DELBARY	Hélène LABBÉ
1 binôme désigné pour représenter les 2 Scots		
Binôme	Maryvonne LAFON	Sylvie TESSIER
Binômes désignés par les Cdc		
CDC Les Coteaux Bordelais	Maryse AUBIN	Sylvie LHOMET
CDC du Secteur de Saint-Loubès	José MARTIN	Emmanuelle FAVRE
CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers	Anne HARRIS	Nathalie ZEFEL
CDC du Créonnais	Bernard PAGÈS	François MONNERIE
CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers	Frédéric MAULUN	M-F. DALLA LONGA

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré le 17 septembre 2020

Le Président




Alain MONGET